

**Projet de délibération du 9 février 2022 de Mmes et MM. Alain de Kalbermatten, Luc Zimmermann, Jean-Luc von Arx, Anne Carron, Rémy Burri, Yves Steiner, Florence Kraft-Babel, Nadine Béné, Sebastian Aeschbach, Patricia Richard, Kevin Schmid, Maxime Provini, Alia Meyer, Nicolas Ramseier, Christo Ivanov, Daniel Sormanni, Yasmine Menétrey, Luc Barthassat, Christian Steiner, Daniel Dany Pastore, Danièle Magnin, Eric Bertinat, Vincent Schaller, Marie-Agnès Bertinat, Michèle Rouillet, Pascal Altenbach, Didier Lyon, Pierre de Bocard, Pierre Scherb, Fabienne Beaud, Timothée Fontolliet, Olivier Gurtner, Olivia Bessat-Gardet, Pierre-Yves Bosshard, Joëlle Bertossa et Dalya Mitri Davidshofer: «Installer le Judo Club Eaux-Vives dans les locaux laissés vides par l'ADC dans l'école des Eaux-Vives».**

(Renvoyé à la commission des sports par le Conseil municipal  
lors de la séance du 8 mars 2022)

### *PROJET DE DÉLIBÉRATION*

#### Exposé des motifs

Le Judo Club Eaux-Vives existe depuis 1997, et a formé des centaines de judokas depuis sa fondation, parmi lesquels des dizaines de ceintures noires. Le club des Eaux-Vives tient en grande partie le cap grâce à tous les bénévoles qui fonctionnent en équipe depuis des années. Le club dispose d'une grande offre de cours, avec plus de quatre professeurs expérimentés, envoie régulièrement des élèves disputer des compétitions et a même une équipe qui combat au niveau national.

Le club, fondé par Me Pierre Ochsner, 7<sup>e</sup> dan de judo et ancien président de la Fédération suisse de judo, compte maintenant plus de 125 personnes. Il est connu bien au-delà du quartier des Eaux-Vives. Il est fondamental de regarder vers le futur, et de trouver une salle en partenariat avec les autorités communales de la Ville de Genève.

En outre, il est important que le cadre d'entraînement soit adapté à tous, et c'est pour cela que le club a besoin de nouveaux locaux. Mieux adaptés aux besoins du club, ces locaux lui permettraient de faire rayonner le sport et les valeurs du judo en Ville de Genève, et ce pour tout public.

Un projet de salle communale permettrait à court et moyen terme de concentrer les efforts des bénévoles sur la formation des jeunes, de libérer des forces vives pour l'organisation de stages sponsorisés durant les vacances, aux parents de laisser leurs enfants dans une salle moderne et centrale, et d'engager de nouveaux professeurs afin d'augmenter l'offre déjà existante.

Idéalement, la salle communale gérée par le Judo Club Eaux-Vives devrait se situer dans le quartier des Eaux-Vives, à proximité de la nouvelle gare du Léman Express. Au final, une salle communale dans le quartier des Eaux-Vives pourrait offrir les choses suivantes à la Ville de Genève:

- des offres de stage d'été à bas prix;
- de la formation physique à des personnes handicapées, formation mêlant exercice physique et intégration sociale;
- des entraînements de performance, afin que la Ville de Genève rayonne au niveau du sport romand;
- des offres de cours de sport au centre-ville à bas prix, pour toutes et tous.

Vu l'article 30, alinéa 2, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;  
sur proposition de plusieurs de ses membres,

*Décide:*

*Article unique.* – Il est accordé au Conseil administratif un budget de 50000 francs afin:

- de s'efforcer de trouver un espace suffisant pour la pratique du judo dans l'ancienne salle de l'ADC située dans l'école publique des Eaux-Vives;
- d'évaluer l'occupation des locaux laissés vides par l'ADC dans l'école des Eaux-Vives;
- d'étudier la possibilité de changer l'affectation de cette salle communale afin de la dédier à la pratique de sports martiaux, notamment le judo (+ mutualisation possible);
- de permettre à la Gérance immobilière municipale (GIM) d'étudier la possibilité d'un changement d'affectation de ladite salle.